

Décision du Maire

N° 2025-267

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

**Objet : CONTENTIEUX – PROTECTION FONCTIONNELLE –
MONSIEUR DUCOURTOIX ET VILLE DE MONTBÉLIARD CONTRE
MONSIEUR Z. ABOU**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122.22 ;
- Vu la délibération n° 2020-26.05-6 du 26 mai 2020, par laquelle le Conseil Municipal de Montbéliard a délégué à son Maire et pour la durée du mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent au titre des matières énumérées à l'article L.2122.22 et dans les conditions prévues à l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Conformément à l'alinéa 16 de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant les faits de rébellion présumés commis par Monsieur Z. ABOU, en date du 15 novembre 2025, aux abords de la Maison d'arrêt de Montbéliard, dont a été victime Monsieur G. DUCOURTOIX, policier municipal, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions à la Ville ;
- Considérant le dépôt de plainte afférent ;
- Considérant que la collectivité doit une protection fonctionnelle aux agents victimes d'infraction à l'occasion ou en raison de leurs fonctions en vertu de l'article L 134-5 du Code général de la fonction publique ;
- Considérant que l'auteur présumé des faits, Monsieur Z. ABOU, comparaîtra devant le tribunal judiciaire de Montbéliard le 12 janvier 2026.

Le Maire de la Ville de Montbéliard décide :

- De mettre en œuvre la protection fonctionnelle de la commune dans cette action ;
- De défendre les intérêts de la commune et de Monsieur G. DUCOURTOIX, agent victime, dans cette action et pour toutes autres audiences subséquentes ;
- Qu'ils soient représentés devant la juridiction compétente par le cabinet d'avocats SURDEY-GUY à Montbéliard.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Fait à Montbéliard, le lundi 15 Décembre 2025

Le Maire



Marie-Noëlle BIGUINET

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 15/12/2025

Affichée le : 16/12/2025